

faire sur une façon plus efficace d'examiner les prévisions budgétaires, et tous ces moyens nous fourniront des occasions plus nombreuses d'étudier la question.

Mme Jewett: Monsieur le Président, comme le député, j'espère que le système de comités, et en particulier l'examen des prévisions budgétaires, deviendra beaucoup plus efficace que par le passé. Toutefois, en ce qui concerne les préoccupations plus vastes que nous avons tous en matière de développement international, ce dont parle le député, il se place sur un terrain peu solide quand il compte sur une modification dont la Chambre pourra être saisie un jour. J'aurais souhaité que le député préfère la garantie que cette occasion nous sera donnée à intervalles réguliers.

Je me demande si le député a eu l'occasion de lire l'un de mes anciens discours lorsqu'il a préparé son propre discours d'aujourd'hui? Je l'ai prononcé il y a quelques années. Dans ce discours, je demandais que soient soumis au comité permanent une série de rapports très précis sur les opérations non seulement de la Banque mondiale et de l'AID mais aussi des banques de développement régional comme la Banque interaméricaine de développement. Le député se joindrait-il à moi dans une autre tribune pour réclamer que les dispositions qui exigent que nous soient soumis des rapports plus détaillés de la Banque mondiale s'appliquent aussi aux autres banques de développement?

M. Redway: Monsieur le Président, je n'ai malheureusement pas eu l'occasion auparavant d'entendre ou de lire ce que la députée a dit dans son discours antérieur. Je comprends son point de vue. Elle a parlé dans sa propre intervention de l'article 7 du projet de loi qui prévoit bien le dépôt de divers rapports, en particulier ceux du groupe de la Banque mondiale. Même si cet article exige que ces rapports annuels soient déposés devant le Parlement, il ne laisse aucun doute que les autres rapports ne sont pas exclus. Il dit plus précisément «notamment» les ressources du groupe de la Banque mondiale. A mon avis, la possibilité de déposer aussi d'autres rapports n'est pas exclue. Je crois donc que même en vertu des termes actuels du projet de loi, cette possibilité existe. Il est à souhaiter que tous ces autres documents seront déposés régulièrement. Nous aurons tous l'occasion d'en discuter à ce moment-là.

● (1630)

Je suis sûr que la députée ne demande pas qu'à un stade ou à un autre nous retardions le financement pour présenter un amendement au projet de loi dont l'adoption pourrait être retardée. L'examen des prévisions de dépenses est assurément un moyen plus rapide d'accorder les fonds que la députée, j'en suis sûr, veut voir accordés à ces institutions bancaires internationales.

M. Heap: Monsieur le Président, le député de York-Est (M. Redway), en plus d'exprimer un bel enthousiasme à l'égard du groupe de la Banque mondiale, a prouvé que son bagage de connaissances dans ce domaine est considérable. Il a dit que tout changement de politique serait naturellement soumis au Parlement. J'aimerais qu'il nous donne son avis sur une modification de la politique qui n'a pas échappé à de nombreux commentateurs. Des experts comme le professeur Cranford Pratt de l'université de Toronto ont déclaré que l'élément FMI de ce groupe s'était fortement écarté de l'article 1 de sa charte, selon lequel son but est de faciliter l'expansion et l'accroissement

harmonieux du commerce international, et donc de contribuer à maintenir un bon niveau d'emploi et de revenus réels et à développer les ressources productives de tous ses membres. Ce devrait être les principaux objectifs de sa politique économique.

Comme le professeur Pratt l'a souligné, il est bien connu que le FMI impose aux pays qui empruntent de l'argent à la Banque mondiale des conditions qui assurent seulement la prospérité des pays prêteurs et qui ne tiennent nullement compte de celles des pays emprunteurs. C'est un changement inquiétant, et je demande au député s'il peut nous dire quand ce changement de politique a fait l'objet d'un débat au Parlement.

M. Redway: Monsieur le Président, je ne suis pas d'accord avec le député de Spadina (M. Heap) quand il affirme que la Banque et le FMI ont changé de politique de manière à favoriser les prêteurs au détriment des emprunteurs. Si vous étiez un pays emprunteur, je suis certain que vous vous estimeriez bien servi par les institutions bancaires internationales et par leur politique. D'un autre côté, nous savons tous que les pays prêteurs se sont placés dans une situation très vulnérable ces dernières années en aidant de nombreux pays en voie de développement, compromettant peut-être ainsi la stabilité économique des pays industrialisés. Je crois que nous avons tous de profondes inquiétudes, que j'espère non fondées, au sujet des prêts que de nombreuses banques canadiennes ont accordés à des pays en voie de développement et des risques que courent pour cette raison d'importantes institutions. Les veuves et les orphelins dont mon ami se préoccupe tout comme moi courent certains risques, car ils sont nombreux à avoir déposé leur argent dans des banques à charte canadiennes.

Il est visiblement nécessaire de trouver un juste équilibre, mais je crois qu'il ne faut pas oublier qu'il y a deux côtés à la médaille et qu'il n'est pas dans l'intérêt des pays en voie de développement de faire sombrer l'économie des pays industrialisés. La seule chose qui est dans l'intérêt de tous, c'est de renforcer la base économique de tous les pays pour que nous puissions prospérer et avoir les emplois et les avantages que le député voudrait voir répartis équitablement entre tous les pays du monde.

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, la prise de position qui se dégage des dernières remarques du député de York-Est (M. Redway) me préoccupe. Le changement dont ma collègue la députée de New Westminster-Coquitlam a parlé à propos du mode d'approbation des prêts adopté par le groupe de la Banque mondiale me préoccupe également. Jusqu'à présent, le Parlement est venu demander chaque année de l'argent supplémentaire pour la Banque mondiale et les banques affiliées. Il semble qu'on ait décidé de ne plus le faire ouvertement. Le député de York-Est et d'autres députés ne veulent pas nous donner l'occasion d'examiner à loisir les rouages de ces banques. Ils veulent que la question soit uniquement abordée dans le débat sur les prévisions budgétaires, qui est extrêmement restreint. Le député admet que le système actuel n'est pas satisfaisant et il espère que tout ira très bien à l'avenir. Cette attitude renforce le malaise que je ressens à l'idée que l'on essaie de cacher le changement de politique du Fonds monétaire international, qui a été en fait assez bien expliqué par un bon nombre d'experts.